

Comprendre les consignes données aux populations lors des feux de forêt

17.8.2026 - | Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation

Les incendies de végétation de grande ampleur, comme ceux qui ont touché la Gironde cet été, sont appelés à se multiplier et à s'intensifier en France sous l'effet du changement climatique. Ces feux libèrent de grandes quantités de polluants qui représentent un danger sanitaire, à l'origine des consignes données aux populations lors de ces épisodes. En France, la gestion de crise lors des incendies s'opère à plusieurs niveaux de gouvernance territoriale, mais l'Anses a centralisé les principales consignes données aux populations, y compris aux personnes vulnérables, ce qui permet un état des lieux des bonnes pratiques avant, pendant et après les feux.

Cet article est republié à partir de The Conversation sous licence Creative Commons. Lire l'article original.

Les incendies de végétation de grande ampleur, comme ceux qui ont touché la Gironde cet été 2026, gagnent du terrain de façon inédite. Plus de 220 000 personnes ont été évacuées en raison de leur proximité et les seuils d'information et/ou d'alerte pour les particules (PM¹⁰) ont été dépassés dans trois départements. Ceci témoigne d'une dégradation de la qualité de l'air pouvant être dangereuse pour la santé.

Pour protéger efficacement les populations des effets sanitaires des feux de forêt, les autorités peuvent être amenées à formuler un certain nombre de recommandations. Quelles sont les principales consignes données aux populations et sur quelles bases s'appuient-elles ? Pour le comprendre, il faut d'abord rappeler ce que contiennent les fumées des feux de forêt et en quoi celles-ci menacent la qualité de l'air. Certaines consignes clés doivent être suivies pendant et juste après les incendies bien sûr, mais il ne faut pas oublier non plus la prévention ni le retour au domicile.

Cet article s'appuie sur les travaux de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). Et notamment, sur l'état des lieux des consignes en cas d'incendie de végétation de grande ampleur pour la protection de la santé des populations précédemment établi par l'agence, auquel nous avons contribué.

Davantage de zones à risque de « mégafeux » du fait du changement climatique

Les incendies de végétation de grande ampleur, parfois qualifiés de « mégafeux », atteignent désormais des dimensions et génèrent des effets qui dépassent le cadre habituel d'action des sapeurs-pompiers. De ce fait, ils peuvent provoquer de véritables réactions en chaîne.

À l'horizon 2050, une intensification des feux et une extension géographique des surfaces brûlées sont prévues. Cela devrait se traduire par des surfaces brûlées plus importantes, susceptibles de se généraliser à l'ensemble du pays, une fréquence plus élevée de départs de feux et un allongement de la saison des feux.

Plusieurs facteurs participent à ce phénomène :

- le changement climatique, avec l'élévation des températures moyennes, la multiplication des épisodes caniculaires, l'assèchement des végétaux et la diminution des précipitations ;
- la détérioration de l'état de santé des forêts, liée au manque d'entretien des forêts privées représentant 75 % des forêts de France hexagonale, à la déprise agricole et à la prolifération de parasites ;
- l'urbanisation croissante à proximité des espaces forestiers, qui augmente les interfaces avec la forêt : les populations sont davantage exposées aux risques de feux de végétation et les risques de départs de feux sont accrus.

Les fumées, source de pollution de l'air à grande échelle

Bien que la qualité de l'air se soit améliorée en Europe et en France depuis les années 1990, la contribution des feux de forêt à la dégradation de la qualité de l'air n'a cessé de croître sur cette même période. Les feux de végétation altèrent – au moins temporairement – la qualité de l'air en raison d'émissions particulaires et gazeuses. Celles-ci seraient plus toxiques que la pollution de fond du fait de leur composition complexe.

Dans les zones exposées aux panaches de fumée des feux de forêt, les particules en suspension constituent un indicateur clé pour évaluer l'impact de ces événements sur la qualité de l'air. Les particules fines représentent environ 80 % d'entre elles, mais ces particules présentent une grande diversité de taille et de composition.

- Pour ce qui est de la taille, on retrouve : les cendres (particules de grande taille), les PM_{10} (de diamètre aérodynamique médian inférieur ou égal à 10 micromètres), les particules fines $PM_{2,5}$ (inférieur ou égal à 2,5 micromètres) et les particules ultrafines (inférieur à 0,1 micromètre).
- De très nombreuses substances sont recensées dans la composition des fumées : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO_2), composés organiques volatils (COV), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), métaux lourds, oxydes d'azote (NO_x), etc. La composition des fumées dépend de la distance à l'incendie, mais également de l'atteinte de combustibles non naturels comme des bâtiments ou des véhicules routiers qui, en brûlant à leur tour, vont modifier la composition des fumées.

Les particules issues des feux de forêts en France et en Espagne ont été transportées sur de grandes distances. Nasa, 2026.

Toutes ces particules peuvent alors voyager (on parle de « transport atmosphérique ») au gré des vents, sur des centaines – voire des milliers de kilomètres. Plusieurs facteurs, incluant la météorologie, le stade du feu et le terrain, peuvent influencer le comportement du feu et la propagation du panache de fumée.

En France, la surveillance de la qualité de l'air ambiant lors des feux de forêt repose sur une combinaison de mesures *in situ* (stations fixes de mesure), centralisées dans la base de données Géod'air, de modélisations pour la prévision de la qualité de l'air, disponibles sur la plateforme PREV'AIR, et d'observations satellitaires intégrées aux outils de surveillance. À noter que cette surveillance n'est pas spécifique aux feux : il s'agit de la surveillance de routine de la qualité de l'air, comprenant plusieurs substances d'intérêt pour le suivi des feux.

Qui décide des consignes données aux populations lors des feux de forêt en France ?

En France, les politiques de prévention et de lutte contre les incendies de forêt et de végétation s'appuient sur une gouvernance à plusieurs échelles :

- à l'échelle nationale, les ministères, appuyés par des établissements publics, définissent le cadre réglementaire ;
- tandis que, à l'échelle territoriale, les préfets et les maires adaptent ces mesures aux spécificités locales et peuvent imposer des restrictions supplémentaires en cas de situation exceptionnelle ;
- selon les territoires et les périodes de l'année, les dispositifs de prévention peuvent relever d'obligations législatives ou réglementaires ou de simples recommandations.

Les consignes destinées à protéger la santé des populations face à la pollution atmosphérique générée par les incendies de végétation couvrent trois phases distinctes : la préparation aux incendies, la protection pendant les incendies et le retour au domicile. Elles ciblent à la fois la population générale et les populations vulnérables et sensibles (personnes âgées, enfants, individus souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires).

Dans ses travaux de 2024, l'Anses a relevé l'ensemble des consignes formulées par les institutions françaises et internationales pour chacune des trois phases : prévention, protection et retour au domicile. Faisons le point.

Les consignes de prévention : mieux vaut prévenir que guérir

La prévention vise à minimiser les risques de départ de feu en évitant les comportements à risque : mégots de cigarette, barbecue, brûlage, etc. En effet, 90 % des départs de feux sont d'origine humaine et environ 80 % se produisent à proximité des habitations.

Il s'agit aussi de limiter l'incidence d'un éventuel départ de feu, en contrôlant la végétation et le stockage des matériaux inflammables autour de son habitation. Enfin, les populations sont invitées à préparer un kit d'urgence permettant d'attendre les secours en amont des incendies. L'ensemble des consignes peut être retrouvé dans le tableau ci-dessous.

Pendant l'incendie, réduire les risques sanitaires au maximum

Pendant un incendie, il s'agit de réduire l'exposition aux polluants émis par les fumées, en agissant à la fois sur les comportements individuels et sur l'aménagement des espaces de vie. Il est, par exemple, conseillé de limiter les déplacements et le temps passé à l'extérieur afin de réduire l'exposition aux substances nocives pour la santé. Au domicile, il convient de conserver une bonne qualité de l'air intérieur, en limitant l'intrusion d'air extérieur et en évitant toute source de pollution de l'air intérieur (cigarettes, bougies, encens, cuisson, etc.).

En cas d'épisode simultané de chaleur extrême et d'incendie de végétation (de plus en plus fréquents, au point que l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) a récemment

mis à jour ses recommandations), il peut être nécessaire de rafraîchir le logement afin d'éviter les coups de chaleur, en prenant en compte les conditions climatiques telles que la température extérieure, mais aussi l'orientation des vents pour éviter que les fumées entrent dans le logement. Boire abondamment est également bénéfique pour les deux phénomènes, car cela permet de maintenir les muqueuses respiratoires hydratées.

Pour les populations vulnérables et sensibles, le port d'un masque de protection respiratoire certifié (FFP2 ou FFP3) peut être recommandé en complément d'autres mesures, notamment en cas d'exposition prolongée à l'extérieur ou dans des zones fortement enfumées. Néanmoins, même s'ils peuvent assurer une protection face à l'exposition aux particules, ils ne protègent pas de toutes les substances présentes dans les fumées.

Le retour au domicile

Enfin, pour éviter une exposition résiduelle aux polluants et sécuriser l'habitat lors du retour à domicile, il convient de limiter la remise en suspension des particules en nettoyant les surfaces à l'eau. En plus du port de gants et du lavage des mains, il est recommandé aux personnes vulnérables et sensibles de porter un masque FFP2 lors du nettoyage.

Les recommandations de l'Anses

Face à l'augmentation des incendies de végétation et à leurs impacts sanitaires et environnementaux, l'Anses souligne la nécessité de passer d'une logique de gestion de crise ponctuelle à une culture de la prévention.

Cette approche repose sur trois piliers :

- l'appropriation des mesures par le grand public,
- l'amélioration des connaissances scientifiques sur les substances peu documentées mais potentiellement dangereuses,
- le renforcement des méthodes de surveillance environnementale, notamment en facilitant le recours aux outils cartographiques.

L'Anses insiste sur l'importance de sensibiliser et d'informer à la fois la population générale et les populations vulnérables et sensibles, même à distance des incendies en cas de transport des panaches de fumée. Pour cela, des outils de prévention, comme la Météo des forêts, permettent d'adapter les comportements en fonction du niveau de danger prévisible à l'échelle départementale pour les jours à venir.

Cet article a été écrit par Claire Dulong, coordinatrice d'expertise scientifique en évaluation des risques liés à l'air (Anses) et Marion Keirsbulck, cheffe de l'Unité d'évaluation des risques liés à l'air (Anses).

<https://www.anses.fr/fr/content/comprendre-les-consignes-donnees-aux-populations-lors-des-feux-de-foret>